



Dispositif d'accompagnement des jeunes créateurs dans le domaine des arts du cirque en Europe qui vise à soutenir l'émergence de nouvelles formes et écritures, à favoriser la recherche et la création artistiques.

APPEL À PROJETS

Vous êtes porteur d'un premier ou deuxième projet de recherche ou de création artistiques dans le domaine des arts du cirque. Vous recherchez soutiens et aides pour sa réalisation : vous pouvez présenter votre projet à Jeunes Talents Cirque.

CONDITIONS

- Il n'y a pas d'âge limite
- Les spectacles déjà créés ne sont pas éligibles.

Vous devez:

- être résident en Europe,
- ne pas être en formation dans une école de cirque,
- ne pas avoir déjà été sélectionné dans le cadre de l'opération.

Vous pouvez:

- postuler seul ou à plusieurs artistes,
- vous n'avez pas besoin d'être constitué en association,
- vous n'avez pas de détenir la licence d'entrepreneur du spectacle.

Les dossiers de candidatures doivent être retournés avant le 25 septembre 2009.

DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION :

1 - Appel à projets - dossier de candidature

Téléchargez un dossier de candidature sur le site Internet de JTCE ou celui d'un des co-organisateur (voir ci-dessous) Complétez-le et retournez-le nous avant le 25 septembre 25 septembre 2009.

2 - Sélection sur dossier

Un comité de sélection, composé de professionnels sélectionnera une trentaine de dossiers.

3 - Sélection sur maquette et entretien avec le comité de sélection.

Les équipes artistiques sélectionnées, sur dossier, sont invitées à présenter une maquette de leur projet, à l'une des 5 sélections organisées. Un comité de professionnels (artistes, programmateur, personnalités qualifiées...) s'entretiendra ensuite avec l'équipe, et retiendra, à l'issue de l'ensemble des sélections, 10 projets, qui seront soutenues par JTCE.

4 - Accompagnement:

Ces projets seront soutenus par une aide financière et par différents types d'accompagnement, en fonction des besoins (recherche de résidences, administration, recherche d'accompagnateurs artistiques et en production, etc...)

5 - Présentation publique:

Les dix équipes artistiques seront ensuite invitées à présenter un extrait abouti de leur travail aux différentes présentations publiques organisées, avec les structures partenaires.

Information and documents can be obtained at : Jeunes Talents Cirque Europe
operation@jeunestalentcirque.org / +33 (0)1 43 40 48 60
www.jeunestalentcirque.org



Programme «Culture»

Contact référent dans chaque pôle géographique: Il s'agit d'une liste d'acteurs culturels engagés dans l'opération, qui peuvent vous informer sur le déroulement et vous conseiller sur le dossier de candidature, par leur expérience.

England Pole:

Crying out Loud (UK): Rachel Clare and Marie Remy:
rachel@cryingoutloud.org / marie@cryingoutloud.org
Circus Futures (UK): Verena Cornwall: verena@circusfutures.org

Center Pole:

Circus Centrum (BE): Koen Allary: koen@circuscentrum.be
Theater op de Markt (BE): Martine Linaer: mlinaer@limburg.be
Les Migrateurs (FR):
Jean-Charles Herrmann : jcherrmann@lesmigrateurs.org
UC Kulturmanagement (DE) : Ute Classen: info@ute-classen.de

East Pole:

Croatia: Mala performerska scena / Festival Novog Cirkusa / Cirkuski
informacijski centar : Ivan Kralj: centar@cirkus.hr

Iberian Pole:

Centro Dramatico Galego / Santiago de Compostalla (ES)
centro.dramatico.galego@xunta.es

Nordic Pole:

Cirko Center for New Circus (FI) : Tomi Purovaara:
tomi.purovaara@cirko.net
Finnish Circus Information Center (FI): Johanna Mäkelä:
johanna.makela@sirkusinfo.fi
Cirkus Cirkör: Tilde Bjöfors: tilde@cirkor.se
Copenhagen International Theater (DK) : Katrien Verwilt : kv@kit.dk
Circus Xanti (NO): Sverre Waage: sverre@circusxanti.no
Subtopia : Kiki Muukkonen : kiki@subtopia.se

Pour cette quatrième édition (2009-2010), Jeunes Talents Cirque Europe, est financé par la Commission Européenne - DG Education et Culture - Programme "Culture", et par un ensemble de partenaires publiques et privés; notamment, en France: Le Ministère de la Culture (DMDTS), la SACD, la SACEM, La Ville de Paris, le Conseil Régional d'Ile-de-France, avec l'aide de l'ONDA.

Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.